

PROTOCOLE SANITAIRE

RENTRÉE 2020



le 2 septembre 2020

**DE L'ÉCOLE AU LYCÉE, UNE RENTRÉE
SEREINE DANS LE RESPECT DES
RECOMMANDATIONS SANITAIRES**

Avant de quitter la maison.

En cas de symptômes ou de sensation de fièvre, veillez à prendre la température de votre enfant. Si elle est supérieure à 38° C, votre enfant doit rester à la maison. Si une personne est porteuse du virus au sein du foyer, vous devez garder votre enfant à la maison.

Hygiène des mains

Les élèves se lavent les mains, a minima :- à l'arrivée dans l'établissement ;
- avant chaque repas ;:- après être allé aux toilettes ;
- le soir, avant de rentrer chez eux ou dès l'arrivée à la maison

**LES ACCOMPAGNATEURS SONT AUTORISÉS À ENTRER DANS LES ÉCOLES :
- AVEC UN MASQUE
- APRÈS DÉSINFECTION DES MAINS**

Tout au long de la journée.

Pour tous les élèves à partir de 11 ans, le port du masque est obligatoire

À la cantine

Les classes sont appelées au micro pour descendre à la cantine. Les élèves d'une même classe déjeunent ensemble et une distance d'un mètre minimum est respectée entre les groupes.

Une attention particulière est apportée à l'hygiène des mains, à l'aération des espaces de restauration, au balisage des sens de circulation.

IL APPARTIENT AUX PARENTS DE FOURNIR DEUX MASQUES PAR JOUR À LEURS ENFANTS. IL EST RECOMMANDÉ DE PRÉVOIR UNE POCHETTE POUR RANGER LE MASQUE.



Dans la cour de récréation

- L'accès aux bancs est autorisé.
- Le masque est obligatoire pour tous et il est recommandé aux élèves de ne pas boire au robinet mais d'utiliser une petite bouteille d'eau individuelle ou une gourde personnelle.

Après la classe

- Le nettoyage des sols, des grandes surfaces ainsi que des surfaces les plus fréquemment touchées par les élèves et personnels (tables, bureaux) est réalisé au minimum une fois par jour.
- Les locaux sont aérés au minimum très régulièrement tout au long de la journée et sur de longues durées durant la pause méridienne.

Les cours d'EPS

Les cours d'EPS sont organisés dans le respect des gestes barrière. Si les activités physiques en extérieur sont privilégiées, l'utilisation des installations sportives (gymnases, piscines) est autorisée dans le respect du protocole. Les vestiaires seront utilisés mais par petits groupes et les distances seront respectées en cas d'activité rendant impossible le port du masque.

Que se passe-t-il si un élève présente des symptômes ?

L'élève est isolé avec un masque sous la surveillance d'un adulte qui porte également un masque. Vous serez rapidement contacté par l'établissement qui vous demandera de venir chercher votre enfant et de vous rapprocher de votre médecin avant tout retour en classe.

Il est essentiel que les parents informent immédiatement le collège si l'élève ou un autre membre du foyer est atteint de la Covid-19, ou encore s'ils ont été identifiés contacts à risque. Un défaut d'information rapide ne permettrait pas de repérer et interrompre les chaînes de transmission dans l'espace scolaire.